

Iwona Piechnik

Université Jagellonne
de Cracovie

LANGUES NON ROMANES DANS LES PAYS ROMANS D'EUROPE

Il semble que les pays romans (soit ceux où l'on parle officiellement les langues romanes) sont très hospitaliers par rapport à des langues appartenant à d'autres familles, parfois bien éloignées génétiquement. Il est à remarquer aussi que la situation inverse, c'est-à-dire la présence officielle des langues romanes dans les pays non romans est extrêmement rare – en Europe où elles sont nées, la coexistence assez équilibrée des langues officielles romanes et non romanes n'a lieu qu'en Belgique, en Suisse et au Luxembourg. Il est intéressant d'observer comment cette cohabitation se déroule : quels sont ses enjeux, avantages et dangers ?

Pour donner un survol général de la situation actuelle des langues non romanes dans les pays romans, nous avons essayé de relever les « îlots » vernaculaires non romans situés dans l'entourage roman depuis des siècles, et d'examiner les conditions de la coexistence des langues et de leurs cultures qui se mélangent infailliblement ; autrement dit, nous nous concentrons sur les langues dites « régionales ». Bien sûr, nous ne prenons pas en considération les communautés d'immigrés qui existent dans tous les pays comme colonies linguistiques dans un certain isolement – elles sont un cas à part. De même, nous ne tenons pas compte ici de la situation des populations frontalières qui sont toujours multilingues vu le voisinage proche de deux ou plusieurs langues. Nous nous sommes concentrée sur la vie et la survie de quelques langues et dialectes non romans, situés dans leur contexte historique et géographique roman, souvent possédant leur propre culture littéraire, voire leur identité ethnique se différenciant de la nationalité légale. Regarder une telle coexistence peut permettre de vérifier la domination de certaines langues ainsi que découvrir les causes des changements intra- et extra-linguistiques et, éventuellement, les menaces de disparition prochaine de certains parlars. Certes, les efforts des linguistes et des activistes locaux tendent toujours à sauvegarder les trésors du patrimoine linguistique, mais souvent, les réalités de tous les jours font obstacle, et plusieurs scénarios sont à prévoir. D'ailleurs, chaque langue minoritaire possède sa propre histoire et ses conditions spécifiques, dans lesquelles non seulement la politique et les facteurs socio-économiques jouent un rôle important, mais aussi l'attitude, les convictions et les besoins des locuteurs.

Nous allons nous pencher sur les parlars suivants :

- Le basque : en Espagne et en France.
- Le breton : en France.

- Langues et dialectes germaniques¹ :
 - Le flamand : en France et en Belgique.
 - L’alsacien et le lorrain : en France.
 - L’allemand : en Italie, en France et au Luxembourg.
- Le hongrois et ses dialectes (Sicules et Csángós) : en Roumanie.
- Parlers slaves : en Roumanie, Moldavie et Italie.

De parmi les pays romans les plus « accueillants » envers les parlers non romans, la première place est occupée par la France, sur le territoire de laquelle se trouvent : le basque, le breton, quelques dialectes germaniques dont les plus importants sont le lorrain et l’alsacien ainsi que le flamand. Pourtant, dans son histoire, la France n’a pas toujours été bienveillante à l’égard des parlers locaux autres que le français – le problème a commencé dès l’Ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), dans laquelle le roi François I^{er} a statué que tous les documents « soient prononcez, enregistrez et delivrez aux parties en langage maternel françois et non autrement » (cit. d’après : Rey 2008 : 133), et non dans les langues et dialectes régionaux. Pendant la Révolution le postulat de l’unité linguistique comme signe de l’unité nationale s’est encore fortifié, surtout par les efforts de personnages belligérants tels que : François-Urbain Domergue, l’abbé Henri Grégoire (avec son enquête contre les patois) ou Bertrand Barère de Vieuzac. Plus tard, la tendance à instituer le français comme langue unique et universelle a été encore augmentée par l’obligation de l’instruction dans laquelle la scolarisation s’effectuait en langue française. Heureusement, à présent, la conscience linguistique voit sa renaissance partout, non seulement en France, mais non sans obstacles.

Pour la protection du droit d’exister pour les langues minoritaires a été conçue en 1992 la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires², ouverte aussi bien aux États membres du Conseil de l’Europe qu’aux non-membres. Mais parmi les pays

¹ Bien sûr, nous avons exclu de cette liste les pays où les langues germaniques sont parlées officiellement comme uniques : Allemagne, Autriche, Liechtenstein. Dans les autres cas, où il y a au moins deux langues officielles d’État : germanique et romane, nous avons pris le critère de la majorité des habitants ; ainsi, parmi les pays germaniques on peut compter aussi :

– la Suisse, où l’allemand occupe la position primordiale parmi les langues officielles (à côté des 3 langues romanes : français, italien et rhétique).

– le Luxembourg, pays presque parfaitement bilingue, où le luxembourgeois (langue d’origine francique, comme le lorrain) est parlé à côté du français. Mais la plupart des habitants utilisent quotidiennement le luxembourgeois, quoique le français ne perde pas son prestige et soit utilisé plus souvent dans l’administration.

² Dans son résumé sur le site : <http://conventions.coe.int/Treaty/fr/Summaries/Html/148.htm>, nous lisons : « Ce traité prévoit la protection et la promotion des langues régionales et minoritaires historiques. Son élaboration est justifiée, d’une part, par le souci de maintenir et de développer les traditions et le patrimoine culturels européens, d’autre part, par le respect du droit imprescriptible et universellement reconnu de pratiquer une langue régionale ou minoritaire dans la vie privée et publique ». La Charte garantit donc : « respect de l’aire géographique de chacune de ces langues, nécessité d’une promotion, facilité et/ou encouragement de leur usage oral et écrit dans la vie publique et privée (par des moyens adéquats d’enseignement et d’étude, par des échanges transnationaux pour ces langues qui sont pratiquées sous une forme identique ou proche dans d’autres États ».

sur le territoire desquels sont parlées les langues romanes, la Belgique, le Portugal, l'Andorre, Monaco et Saint-Marin ne l'ont même pas signée. La France l'a seulement signée en 1999, l'Italie – en 2000, la Moldavie – en 2002, tandis que ceux qui l'ont signée et ratifiée sont : le Luxembourg (1992 et 2005), la Roumanie (1995 et 2008), l'Espagne (1992 et 2001), la Suisse (1993 et 1998).³ Il ne faut pas non plus oublier que la signature et la ratification de la Charte ne signifie pas automatiquement que les droits des langues minoritaires seront respectés.⁴

Nous allons passer en revue les langues minoritaires non romanes dans les pays romans, leur histoire, leurs conditions de vie et de survie, ainsi que leurs perspectives d'avenir.

LE BASQUE

Le basque⁵ appartient à l'une des plus anciennes couches linguistiques de l'Europe.⁶ Les Basques sont pourtant toujours un peuple mystérieux, dont l'origine est incertaine : divers chercheurs les associent aux peuples africains ou caucasiens. Il est possible qu'ils soient apparentés aux Ibères, peuple qui habitait jadis la Péninsule, mais il est difficile d'en trouver des preuves irréfragables (cf. Caro Baroja 1981, I : 101–103). Sans doute, divers peuples ibériques étaient déjà là lors de l'arrivée des Phéniciens aux X^e–IX^e s. av.J.C. sur la côte méridionale (ils ont fondé la ville de Cádiz). Un peu plus tard (700–600 av.J.C.), les Celtes indo-européens ont envahi la plupart du territoire de la Péninsule, et à partir de ce temps-là, on parle des Celtibères. La Péninsule a aussi subi d'autres invasions, dont deux ont été les plus significatives dans son histoire : wisigothe (V^e s.) et arabe (711), parce qu'elles ont imposé leurs langues et cultures pendant plusieurs siècles.

Quoiqu'il en soit dans la nuit des temps et plus tard, nous savons aujourd'hui que le basque est une langue « orpheline » qui a réussi à sauvegarder son identité malgré les invasions étrangères. En dépit des siècles de voisinage, il diffère toujours considérablement des langues indo-européennes qui l'entourent : espagnol et français. L'histoire a placé le Pays Basque (appelé généralement *Euskal Herria*) principalement sur le territoire du Royaume d'Espagne et partiellement sur celui de la République Française. C'est alors la langue d'une communauté qui, actuellement, au moins en

³ <http://conventions.coe.int/Treaty/Commun/ChercheSig.asp?NT=148&CM=1&DF=&CL=ENG>.

⁴ Sur les enjeux et les problèmes de cette Charte, ainsi que sur la question du plurilinguisme cf. p.ex. Carli 2004, Nele 2004, Orioles 2004, Lüdi 2004.

⁵ Le nom indigène de cette langue est *euskera* (dans la version standard). Les voisins l'appellent : *basque* (fr.) ou *vasco* (esp.) – ce nom vient du latin *vascōnes* dont l'origine est expliquée de différentes façons, parmi lesquelles citons celle que R. Lapesa (1988 : 27) donne d'après A. Tovar : c'est une dénomination indo-européenne (préceltique ou celtique) qui signifierait « 'los montañeses, los de las alturas', o bien, en sentido figurado, 'los orgullosos, los altivos' ».

⁶ M. de Ugalde (1982, t. I : 417) dit : “El *euskara* es la única lengua preindoeuropea que quedó cuando dejaron de hablarse en el siglo I antes de Cristo las que habían quedado, no sólo en la Península Ibérica (el ibero), sino en Europa (el etrusco)”. Mais ajoutons que les autres habitants primaires de notre continent, mais au Nord, sont les Sames (Lapons) qui vivaient en Fennoscandie avant l'arrivée des peuples finnois.

Espagne (sur le territoire appelé *Euskadi*), jouit, certes, de son autonomie garantie par la loi, mais que les réalités ont mise dans une certaine dépendance politique, économique, sociale, culturelle, éducative, etc. La dominance des langues, respectivement espagnole et française, est incontestable.

Jusqu'au XIX^e siècle, le basque était utilisé plutôt par les habitants de la campagne, et déprécié par les classes hautes qui préféraient les langues romanes. Heureusement, entre la fin du XIX^e s. et le début du XX^e, il y a eu un courant *Eusko Pizkundea* 'Renaissance Basque' (Arruza 2007 : 19) initié par les intellectuels basques et basco-philés (y compris hispanophones), comme Sabino Arana, Resurrección María de Azkue ou Miguel de Unamuno, qui ont éveillé la conscience linguistique et historique de leurs compatriotes. Vers la fin du XIX^e s. ont commencé à naître les écoles basques, et à partir de 1914, les *ikastolas* (centres d'enseignement en basque). Depuis 1919, existe aussi l'*Euskaltzaindia* 'Académie de la Langue Basque' qui a pour but de sauvegarder et protéger cette langue, mais l'une de ses tâches premières a été la standardisation de l'orthographe et des règles grammaticales, pour que les locuteurs de différents dialectes⁷ puissent se comprendre : les fruits des travaux sur la standardisation se voient à partir de 1968 dans l'*Euskera Batua* 'basque unifié'. Les obstacles sur la voie du basque à s'autoconstituer et être librement utilisé étaient multiples⁸, mais petit à petit, cette langue commence à se renforcer, surtout sur le territoire espagnol, dans l'*Euskadi* (Communauté autonome du Pays Basque) qui existe officiellement depuis 1979.

Le basque, en tant qu'îlot dans la mer des langues indo-européennes voisines, essaie de défendre son identité et indépendance, mais les réalités sont telles qu'une petite langue doit subir les influences des plus grandes. Dans son système morphologique et syntaxique, le basque est resté fidèle à son patrimoine grammatical d'origine. Ce n'est que dans le lexique que l'on peut trouver des emprunts divers, non seulement à cause de l'influence historique du latin⁹ et de l'entourage politico-administratif de l'espagnol et du français, mais aussi de l'omniprésence des anglicismes devenus internationaux, ainsi que de l'apport constant de la part des pèlerins de tous les coins du monde sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle qui traverse le Pays Basque. Parmi les emprunts les plus fréquents sont, bien sûr, ceux à l'espagnol quotidien¹⁰ :

- l'espagnol : *armarri* (< esp. *armario*), *arte*, *berna* (< *pierna*), *borratu* (< *borrar*), *dutxa* (< *ducha*), *entxufe* (< *enchufe*), *eskultore* (< *escultor*), *gasolina*, *gerra* (< *guerra*), *gobernu* (< *gobierno*), *kale* (< *calle*), *karta* (< *carta*), *koadro* (< *cuadro*), *kopa* (< *copa*), *kotxe* (< *coche*), *mundu* (< *mundo*), *pareta* (< *pared*), *partidu* (< *partido*), *paseatu* (< *pasearse*), *pintura*, *prezio* (< *precio*),

⁷ Le basque a un grand nombre de dialectes qui rendent parfois la communication difficile. Même le nom de la langue diffère d'une région à l'autre : *Euskera*, *Euskara*, *Eskuara*, *Uskara* (Arruza 2007 : 17).

⁸ Parmi les obstacles les plus néfastes, il faut compter les persécutions pendant la guerre civile espagnole pendant laquelle existait, pourtant, l'enseignement clandestin grâce auquel on apprenait les chansons, poésies et contes folkloriques basques (Arruza 2007 : 21).

⁹ L'influence latine sur le basque a été tellement grande que Lapesa constate même à ce propos : « no hay esfera material o espiritual cuya terminología no esté llena de latinismos » (1988 : 27).

¹⁰ Aussi bien les mots castillans originaires que les mots étrangers (p.ex. arabes, amérindiens, italiens, etc.) implantés d'abord en espagnol.

trafiko (< *tráfico*), *tinta*, *turista*, *tipo*, *tipiko* (< *típico*), *tortila* (< *tortilla*), *zigarro* (< *cigarro*), *zumo*, etc.

Il y a aussi des emprunts à d'autres langues, souvent à travers l'espagnol, bien sûr.

- le français : *antzinako* (< *ancien*), *katedrala* (< *cathédrale*), *kontu* (< *compte*), *paper* (< *papier*), *portu* (< *port*).
- l'anglais : *hanburgesa*, *piper*, *sandwich* et la plupart des sports : *futbol*, *golf*, *hockey*, *rafting*, *snowboard*, *tenis*, *windsurfing*, etc.

Par contre, dans le basque, on peut trouver aussi les traces de mots empruntés directement au latin ou au grec à travers le latin : *abuztu* (< lat. pop. *agustus* < lat. clas. *augustus*), *eliza* (< *ecclesia*), *errege* (< Acc. *regem*), *erregina* (< *regina*), *eskola* (< *schola*), *gauza* (< *causa*), *gramatika* (< *grammatica*), *liburu* (< Acc. *librum*), *printze* (< *princeps*), *taberna*, *merkatu* (< *mercatus*), *museo*, *sekretu* (< *secretus*), *tipula* (< *cepula*), *unibertsitate* (< Acc. *universitatem*).

À part cela, dans cette langue, il y a aussi des mots plus modernes, mais appartenant au monde gréco-latin, devenus internationaux : *errepublika* 'république', *departamendu*, *diktatura*, *filosofia*, *filmoteka*, *metodo*, *telebista*, *telefono*, etc.

On peut remarquer que souvent les emprunts sont adaptés au système basque, non seulement par les terminaisons grammaticales, mais aussi phonétiquement, p.ex. :

- la voyelle devant le *r* initial¹¹ : *arraro* (< esp. *raro* 'rare'), *arrazista* (< *racista* 'raciste'), *arropa* (< *ropa* 'vêtement'), *errabia* (< *rabia* 'rage'), *erradical* (< *radical*), *errefuxiatu* (< *refugiado*), *erregela* (< *regla*), *errektore* (< *rector*), *errepide* 'autoroute' (< *rápido*), *irradi* (< *radio*).
- la chute ou le remplacement de *n* latin par *h* muet, p.ex. : *koroa* (< lat./esp. *corona*), *ohore* (< lat. Acc. *honorem*).
- la sonorisation de consonnes, p.ex. : *bake* (< lat. *pacem*), *botere* (< esp. *poder*), *denbora* (< lat. *tempora*), *denda* (< esp. *tienda*), *dunbal* (< esp. *timbal*), *gorputz* (< lat. *corpus*), *gortina* (< esp. *cortina*), *gorte* (< esp. *corte*).
- le remplacement de *v* par *b*, p.ex. : *aktibo* (< esp. *activo*), *berde* (< *verde*), *bisiatu* (< *visitar*), *boto* (< *voto*), *buelta* (< *vuelta*), *nerbio* (< *nervio*), *nobela* (< *novela*).
- l'élimination d'une consonne propre devant la liquide *l*, p.ex. : *lore* (< lat. Acc. *florem*), *loria* (< lat. *gloria*), *luma* (< lat. *pluma*).
- le remplacement de *s* contre *ts* après la consonne : *baltsamo* (< *bálsamo*), *entsalada* (< *ensalada*), *kontsonante* (< *consonante*), *pentsatu* (< *pensar*), *pertsiana* (< *persiana*), *poltsa* (< *bolsa*), *unibertsal* (< *universal*).
- le remplacement de *z* (ou *c* + *i/e*) par *tz* après la consonne : *balantz* (< *balanza*), *galtzontzilo* (< *calzoncillo*), *kantzeler* (< *canciller*), *koltza* (< *colza*), *probintzia* (< *provincia*).

¹¹ Dans le dictionnaire standard basque, on peut trouver peut-être une vingtaine de mots commençant seulement par *r*, donc ils sont extrêmement rares et posent des problèmes de prononciation aux bascophones. Bien sûr, tous sont des emprunts, mais tardifs, donc exceptionnellement non adaptés, p.ex. *radar*, *ranking*, *rapsodia*, *restaurant*, *robot*, *rock-and-roll*. Mais il y en a qui ont leurs équivalents adaptés : *razional* = *arrazional*, *record* = *errekord*, *referendum* = *erreferendum*, *rugby* = *errugbi*, *ruleta* = *erruleta*.

Malgré tout, les emprunts ne constituent même pas la moitié du lexique basque, et ceux qui l'ont enrichi sont souvent « basquisés », non seulement graphiquement, mais aussi morphologiquement, p.ex. par des suffixes. Tout cela prouve que le basque reste une langue bien liée avec l'identité ethnique et l'esprit d'indépendance. Cette langue essaie, d'ailleurs, de se débrouiller avec les nouveautés, p.ex. le mot *kutxazain* 'distributeur automatique de billets' vient du mot *kutxa* 'coffre'.

Enfin, il faut dire que l'influence du basque sur les langues dominantes (l'espagnol et le français), est vraiment minimale – nous pouvons trouver quelques emprunts lexicaux : en français : *bagarre*, *cacolet*, *chistera*, *original*, *pelotari* ; ou en espagnol : *boina*, *izquierdo*, *pizarra*, *zamarra*, *zumaya*, etc.

Vu que sur le territoire de l'Espagne la superficie du Pays Basque est trois fois plus grande qu'en France, les Basques espagnols forment une minorité plus homogène et bien consciente de leur héritage linguistique, génétique et ethnique (parfois jusqu'aux sentiments nationalistes et radicalistes, comme les actions de l'ETA)¹². Les traditions de parler basque en famille sont les plus importantes et déterminantes. Un autre élément-clé est la scolarisation en basque¹³ qui, dans les deux pays, date des années 60' du XX^e s. (quoique, en France, avec quelques années de retard par rapport à l'Espagne). Au Pays Basque, existent aussi des universités qui donnent l'enseignement en basque.¹⁴ Non moins important est également l'intérêt pour la langue de la part des étrangers qui veulent l'apprendre (ne serait-ce que pendant les cours d'été) et la promouvoir dans le monde entier. En outre, ce sont les besoins communicatifs qui décident du taux de bascophones actifs : par les médias, les voyages et les connaissances, ce sont les jeunes qui décident de leurs choix linguistiques. En Espagne, le pourcentage de bascophones fidèles à leur patrimoine est beaucoup plus élevé qu'en France où l'attitude des locuteurs et des autorités locales est très peu bienveillante envers l'emploi du basque¹⁵. Pourtant, L. Mees (2008 : 256) remarque que même si le nombre de personnes connaissant le basque augmente, le taux de son utilisation n'est pas encore vraiment élevé.

Mais cette langue a sans doute de bonnes perspectives d'avenir, et un signe rassurant est aussi la création de l'*Etxepare Euskal Institutua* (Institut Basque Etxepare¹⁶) qui, dès le début de 2009, va promouvoir la langue et la culture basques dans le monde entier.

¹² Sur l'histoire du radicalisme basque et sur l'attitude de la jeune génération (surtout gauchiste) des Basques, voir surtout : Kuran 2004.

¹³ Arruza (2007 : 23) dit qu'il y a 3 modèles principaux d'enseignement : 1) basque comme matière principale, mais en espagnol ; 2) moitié en basque – moitié en espagnol ; 3) espagnol comme matière principale, mais en basque. Parmi ces modèles, le 3^e a le plus de succès depuis quelques années : en 2002–2003, il a atteint 72,2% des élèves, alors que 20 ans plus tôt, il n'était que 22,8% (Mees 2008 : 255).

¹⁴ Surtout *Euskal Herriko Unibertsitatea (Universidad del País Vasco)* ou *Deustuko Unibertsitatea (Universidad de Deusto)*.

¹⁵ La situation dans l'*Iparralde* (territoire bascophone septentrional qui se trouve en France) est vraiment mauvaise (cf. p.ex. Andrzejewska 2008).

¹⁶ L'Institut porte le nom de Bernat (Beñat) Etxepare (esp. Dechepare ; fr. Bernard D'Etchepare) qui a été l'auteur d'un recueil de poèmes *Linguae Vasconum Primitiae* (1545) – le premier livre publié en basque.

LE BRETON

On dit que le breton est encore parlé dans la Basse-Bretagne¹⁷, c'est-à-dire la moitié ouest de la Bretagne, dans le triangle entre Paimpol, Brest et Vannes. C'est peut-être vrai, mais plutôt on ne trouvera plus de bretonnants parlant leur langue quotidiennement ; on ne trouvera plus non plus de bretonnants unilingues.

Le breton, langue celtique, occupe une place particulière parmi celles de sa famille, parce qu'on le classe dans le groupe des langues celtiques insulaires (brittoniques)¹⁸, tout comme le gallois, alors qu'actuellement, on peut voir que son territoire est une péninsule. Celle-ci, autrefois appelée Armorique, était d'abord peuplée par les Gaulois – Celtes continentaux, tandis que leurs cousins Bretons habitaient l'île de Bretagne (aujourd'hui la Grande-Bretagne). Ce n'est que vers le V^e siècle que les Bretons s'échappent de l'île sous la pression des envahisseurs anglo-saxons. Ils s'installent en Armorique, nommée depuis *Britannia Minor*, et s'assimilent aux Gaulois qui les ont accueillis. Mais puisqu'ils étaient assez nombreux, c'est leur langue qui s'est imposée sur le gaulois. H. Walter (1988 : 41) remarque que le « breton d'aujourd'hui serait alors le résultat de l'évolution commune du celtique insulaire (...) et du celtique continental (...). Mais c'est aussi au contact du latin parlé par les populations devenues bilingues que l'évolution ultérieure de cette langue bretonne a donné sa physionomie aux quatre variétés de breton parlées dans la Bretagne "bretonnante" actuelle : cornouaillais, léonais et trégorrois d'une part, vannetais d'autre part, ce dernier plus influencé par le gallois local ». Aujourd'hui d'ailleurs, entre ces dialectes on peut voir de nettes différences dont la principale est que dans le vannetais le /z/ correspond au /h/ dans les trois autres dialectes¹⁹ ; il y a aussi de légères différences accentuelles, lexicales et graphiques.

La langue bretonne à son apogée²⁰ était parlée sur un assez vaste territoire, suivant une ligne allant de Dol, effleurant Rennes et aboutissant vers l'estuaire de la Loire. Mais dès le Moyen Âge, la surface bretonnante se rétrécissait graduellement, en reculant vers l'ouest sous le poids des parlers romans. Les premiers à abandonner le breton ont été les nobles et les élites. A. Croix (2008 : 130) dit qu'à partir du début du XII^e s., les ducs de Bretagne ne maîtrisaient plus la langue bretonne. Quelques siècles plus tard, en 1532, l'union de la Bretagne au royaume de France a renforcé la position du français comme langue de l'administration. Jusqu'à la fin du XIX^e s., le breton était une langue du peuple, seulement parlée, sans tradition littéraire écrite, et méprisée. Ce n'est qu'au XX^e s. que s'est réveillé l'intérêt sérieux pour cette langue : commencent les recherches universitaires, naissent des revues, et depuis les années 70', le breton est

¹⁷ Dans la Haute-Bretagne, la langue traditionnelle était le gallo – l'un des dialectes d'oïl.

¹⁸ Les langues celtiques se subdivisent en brittoniques et gaéliques (goïdéliques). Les premières sont aussi appelées langues à *p* (breton, gallois, cornique), et les autres – langues à *q* (irlandais, écossais, mannois).

¹⁹ Même le nom de la Bretagne : en vannetais est *Breih*, tandis que dans les autres – *Breiz*. Pour cela, on écrit souvent la forme unissant ces formes : *Breizh*.

²⁰ Différents chercheurs situent cet apogée entre les VII^e et IX^e s. : Alain Croix parle du VII^e siècle (Croix 2008 : 130), tandis qu'Henriette Walter avance le IX^e s. (Walter 2008 : 65).

enseigné dans les écoles (surtout celles appelées *Diwan*), apparaît dans les médias, bref, – devient « à la mode », comme outil de recherche d’une identité ou originalité. Pourtant, les personnes qui connaissent cette langue vraiment sont seulement bilingues ; en plus, celles chez qui le breton prédomine sont déjà bien âgées et peu nombreuses. Chez les autres, la connaissance de cette langue est souvent superficielle et artificielle, bien qu’on organise des cours, publie des manuels et dictionnaires et que sur l’Internet, on puisse trouver des sites bretonnants. A. Croix constate avec amertume que le « paradoxe actuel est donc celui d’une langue de moins en moins pratiquée (sans doute pas plus de 250 000 personnes), peu enseignée (environ 2% du public scolaire), mais dont l’image n’a jamais été aussi forte, au point de s’installer dans la signalisation, la publicité et évidemment de nombreuses institutions culturelles » (Croix 2008 : 131).

Le vocabulaire du breton d’aujourd’hui montre bien que le français envahit cette langue, parce que, comme le remarque P. Le Besco (1997 : 19–20), « la diminution du nombre de locuteurs s’accompagne d’un appauvrissement de la langue ». Le français s’infiltré de plus en plus dans le vocabulaire breton, et ce processus, plus visible encore récemment, dure depuis des siècles, ce que l’on peut constater même dans les mots d’usage quotidien, p.ex. : *abuziñ* (< *abuser*), *achap* (< *échapper*), *aerborzh* (< *aéroport*), *aezet* (< *aisé*), *afer* (< *affaire*), *akordeoñs* (< *accordéon*), *alan* (< *haleine*), *alez* (< *allée*), *allas !* (*hélas !*), *alumetez* (< *allumettes*), *amorous* (< *amoureux*), *ampar* (< *impair*), *anduilh* (< *andouille*), *antre* (< *entrée*), *arc’hant/argant* (< *argent*), *armel* (anc. fr. *armaire* ‘armoire’), *artizan* (< *artisan*), *asied* (< *assiette*), *avi* (< *envie*), *bilhed* (< *billette*), *gweture* (< *voiture*), etc. (cf. Favereau 2000, Deshayes 2003).

Certains emprunts remontent même encore au latin : *abad* (< Acc. *abbatē* ‘abbé’), *abostol* (1. < *apostolus* ‘apôtre’, 2. < *epistola* ‘épître’), *aod* (< *altum*), *aoter* (< *altare* ‘autel’), *aour/owr* (< *aurum* ‘or’), *aviel* (< **evangelium* < *evangelium* ‘évangile’), *diaoul* (< *diabolus* ‘diable’), *ilis* (< *ecclesia* ‘église’), *kado(e)r* (< *cathedra* ‘chaise’), *skol* (< *schola* ‘école’), etc. (cf. Deshayes 2003).

Bien sûr, il y a aussi des emprunts d’autres langues à travers le français, p.ex. arabes : *aljebr*, *alkol*, *kafe*, etc.

D’autre part, il y a quand même un nombre considérable de mots bretons en français : *aber*, *bagad*, *balai*, *baragouin*, *bernicle*, *bernique*, *bigouden*, *bijou*, *biniou*, *boëtte*, *bogue*, *bouette*, *cohue*, *cromlech*, *darne*, *dolmen*, *fest-noz*, *fringal*, *gallo*, *gallot*, *goéland*, *goémon*, *kabig*, *korrigan*, *maerl*, *mahous*, *maous*, *menhir*, *merl*, *minahouet*, *mine*, *minot*, *peulven*, *raz*, *tacaud*.

Il faut aussi préciser que le patrimoine celtique est plus grand encore et qu’en français, il existe des mots d’origine gauloise : *alouette*, *barde*, *bec*, *bièvre*, *bourbe*, *braies*, *bruyère*, *caillou*, *chemin*, *chêne*, *crème*, *creux*, *druide*, *dune*, *galet*, *gaver*, *gosier*, *if*, *jabot*, *jaillir*, *jarret*, *joue*, *lie*, *lieue*, *lotte*, *pièce*, *quai*, *raie*, *se renfrogner*, *ruche*, *sillon*, *souche*, *talus*, *tonne*, *truand*, *valet*, *vassal*, *vergne*, etc. Il y a aussi d’autres mots celtiques (du vieux celtique, du gallois et du gaélique irlandais/écossais) : *alpe*, *cairn*, *changer*, *clan*, *grousse*, *cloche*, *flanelle*, *gaillard*, *germain*, *loch*, *mouton*, *palefroi*, *plaid*, *slogan*, *whisky* etc.

Aujourd’hui, la domination de la langue officielle de l’État français est incontestable. On devine que le breton ne « bouge » pas tout seul pour répondre aux défis des

réalités modernes et créer des mots appropriés, d'autant plus que les jeunes, vivant dans l'univers francophone, préfèrent le français.

Pourtant, la revitalisation de la langue bretonne se fait petit à petit. Aussi bien les Bretons que les Français d'autres régions et les étrangers viennent de plus en plus souvent pour les cours de langue. On organise des festivals de musique et d'autres manifestations culturelles, pendant lesquelles on chante, danse et promeut la culture bretonne. Les Bretons donnent aussi volontiers des prénoms bretons à leurs enfants, p.ex.: Annick (Anne), Katell (Catherine), Yann (Jean), Erwan (Yves). Même dans cet aspect de la vie on peut parler d'une véritable mode. Ce sont des détails importants qui donnent un certain espoir pour la survie du patrimoine breton.

Il y a quand même encore beaucoup à faire, et pour cela il faut agir avec détermination. Il faut uniformiser vraiment la prononciation et l'orthographe, en « conciliant » ainsi les variantes dialectales. Il est à surveiller aussi, encore avec plus de vigilance, la pureté de la langue, parce que, comme le résume A. Deshayes (2003 : 17) : la « syntaxe bretonne s'est fortement affaiblie ; elle est trop souvent calquée sur le français (...), l'accent tonique n'est plus ou presque pas marqué et l'intonation, intimement liée à l'accentuation, a pratiquement disparu ; la musique de la phrase, trop linéaire, rappelle celle du français ». Mais on peut se demander si l'avenir du breton ne sera plus à jamais liée au français, ce que constate aussi Deshayes (*ibidem*) à ce propos : « On entend çà et là certains s'élever contre ce qu'ils dénomment, avec tristesse, “néo-breton” ou “nov-langue”, une nouvelle langue coupée de ses racines populaires et qui semble être, hélas !, le devenir du breton. » Cette « nouvelle » langue peut être la clé pour la sauvegarde de ce patrimoine, une nouvelle forme de l'identité bretonne (cf. aussi Hornsby 2005).

LE FLAMAND

Le nom « flamand » est plutôt historique et coutumier pour désigner l'ensemble des dialectes néerlandais parlés en Belgique, plus particulièrement en Flandre belge. Quoique cette appellation soit parfois considérée péjorative, nous l'utiliserons ici pour parler de ces variantes occidentales du néerlandais²¹.

À vrai dire, le flamand est parlé non seulement en Belgique, mais aussi sur un petit bout au nord de la France, juste près de la frontière belge : aux alentours de Bergues, Cassel et Hazebrouck, mais ce flamand français est très restreint et bien spécifique, séparé « de la langue des Pays-Bas et de la Belgique depuis la moitié du XVII^e siècle, (...) assez proche du flamand de Bruges, s'en distingue toutefois par des formes parfois plus anciennes » (Walter 2008 : 81–82).

Parler de la Belgique peut être un peu problématique, parce que la frontière linguistique tout au long du pays est, malheureusement, assez nette. On dit même souvent

²¹ À côté du français et de l'allemand, le nom de la troisième langue officielle du Royaume de Belgique est justement le néerlandais, mais en réalité, ses variantes belges diffèrent nettement de la langue des Pays-Bas. À la télévision, on a même recours au sous-titrage des films néerlandais en flamand.

qu'il y a deux Belges : francophone (Wallonie²²) et flamande (Flandre²³), ou bien que l'un de ces deux groupes linguistiques est une minorité par rapport à l'autre. La Wallonie couvre un peu plus de la moitié du territoire belge (16,844 km² sur les 30.528 km²), mais elle est deux fois moins peuplée que la Flandre (env. 3,5 millions de Wallons face à 6 millions de Flamands). En plus, en Wallonie on parle non seulement le français et le wallon²⁴ (aussi en variantes dialectales), mais également le picard, voire le lorrain (dans le sud même du pays). En ce qui concerne la Flandre, le flamand y occupe la place dominante, ce qui ne veut pas dire que les francophones n'y habitent pas (quoique en minorité restreinte), mais « la situation actuelle pour ce groupe social est le plus souvent celle d'un bilinguisme de nature diglossique : le français en famille et entre amis, le néerlandais à l'extérieur » (LEB : 266). Heureusement, actuellement, les flamands ont en général un bon niveau de connaissance du français, bien que « cette connaissance recule à grands pas » (LEB : 268), surtout chez les jeunes qui préfèrent apprendre l'anglais que le français.

En général, le bilinguisme naturel dans chacune des « moitiés » belges est quand même toujours rare. Dans les années 20' du XX^e s., les Flamands proposaient d'instaurer le bilinguisme dans le Royaume – dans la scolarisation et l'administration, mais puisque cela allait être un bilinguisme franco-néerlandais, ce sont les Wallons qui ont refusé cette idée par crainte de perdre leur identité wallonne, finalement consacrée à la fidélité à la francophonie (cf. note 24). En conséquence, dans les années 30', les lois linguistiques ont imposé l'emploi exclusif du néerlandais en Flandre et du français

²² Le mot *Wallonie* en tant que désignation de la partie romane de la Belgique a été utilisé pour la première fois par François Grandgagnage en 1844 (cf. Pirotte 1997: 9). Rappelons toutefois que le mot *wallon* est beaucoup plus ancien – il est d'origine germanique et a la même étymologie que le mot allemand *Welsch* 'de la Suisse romande'. Ces mots viennent de l'étymon **walha* 'peuples romanisés'.

²³ En 1977, le pacte d'Egmont découpe la Belgique en 3 régions : Flandre, Wallonie et Bruxelles. Suite à des protestations, le pacte n'a pas été mis en œuvre officiellement, mais il a engendré le processus de division régionale réelle. Actuellement, les régions ont une grande autonomie dans leur gestion, en renforçant la décentralisation du pouvoir et, en conséquence, la régionalisation effective.

Mais les tensions entre les mouvements wallon et flamand ont commencé à se manifester déjà au début de la deuxième moitié du XIX^e s., donc peu de temps après la naissance de l'État belge (1830). Il y a aussi eu plusieurs tentatives de séparation de la Wallonie et de la Flandre (la première sérieuse en 1912).

²⁴ Le wallon est une langue que certains linguistes considèrent seulement comme l'un des dialectes romans, quoiqu'elle diffère du français à un tel point qu'elle est plutôt incompréhensible pour un francophone. Il est intéressant d'observer pourtant que le wallon n'a pas acquis le statut plus solide de langue officielle. Après la naissance de la Belgique, il y a eu un fort mouvement wallon (suscité encore par l'influence des régionalismes en France) qui a éveillé une identité commune de la partie romane du pays : « les dialectes wallons apparurent comme un outil de prédilection pour une réaction sentimentale, voire instinctive, face à la montée des revendications flamandes. Certes, bien des militants wallons comprenaient mal pourquoi les Wallons devaient renoncer à leur idiome régional au profit d'une langue à rayonnement plus important, alors que les Flamands, de leur côté, marquaient sans cesse des points dans l'État belge pour donner à leur langue locale un statut égal à celui du français » (Pirotte 1997 : 313). Finalement, malgré tout, les militants wallons ont toujours été plus fidèles à la culture française et sa langue (pour plus de détails, cf. Pirotte 1997). Voilà un phénomène intéressant de la domination d'une langue sur une autre à travers la culture.

en Wallonie, comme si c'étaient deux pays et deux cultures²⁵. Seule la ville de Bruxelles est devenue bilingue, avec une légère domination du français.

Pourtant, grâce au voisinage francophone, mais aussi par certaines sympathies historiques²⁶, le flamand a emprunté un grand nombre de mots au français (et au dialecte picard), et c'est l'un des traits qui montrent les différences entre le néerlandais belge et hollandais. Voici des exemples²⁷ :

néerlandais	flamand	français
<i>Patat</i>	<i>Friten</i>	<i>Frites</i>
<i>Fiets</i>	<i>Velo</i>	<i>Vélo</i>
<i>Koelkast</i>	<i>Frigo</i>	<i>Frigo</i>
<i>Zwager</i>	<i>Schoonbroer</i>	<i>Beau-frère</i>

On peut observer ici non seulement des emprunts de mots réels français, mais aussi des calques. Souvent, même la graphie des mots n'est pas modifiée, ce qu'observe aussi H. Walter (2008 : 84) en donnant des exemples de flamand en France : *tasse*, *veste*, *garage* 'garage', *kussen* 'coussin', *vakanse* 'vacances', *proper* 'propre', etc.

La direction inverse, c.-à-d. les influences du flamand sur le français, est visible aussi. Ainsi des emprunts flamands sont : *bulot*, *frisquet*, *grænendael*, *kermesse*, *lambic*, *manoque*, *mastroquet*, *ové*, *pleutre*, *poquer*, *porion*, *potiquet*, *schipperke*, *schorre*, *sizerin*, *trusquin*, *vidange*, *vilebrequin*, *wassingue*, *wateringue*, *witloof*, *ypérite*.

En parlant du flamand, il faut aussi mentionner le brabançon qui y est frère (ou tout simplement une variante) et est encore parlé comme langue régionale en Belgique dans les alentours d'Anvers (Antwerpen). La province du Brabant se situe dans le centre de la Belgique (comprenant Bruxelles), et autrefois, la surface de l'emploi du brabançon était plus large. Aujourd'hui, la frontière linguistique passe par cette province : sa partie sud est occupée surtout par les francophones, alors que dans le nord, le flamand et le brabançon sont parlés par la plupart des habitants. Bruxelles, capitale du pays, est une île dans cette province : vu son rôle sur la scène internationale, différentes langues s'y mélangent, mais de toute façon, c'est le français qui y a le plus de locuteurs.

L'ALSACIEN ET LE LORRAIN

L'alsacien et le lorrain (autrement appelé platt) sont deux dialectes germaniques parlés à l'est de la France : en Alsace et en Lorraine (celle-ci entrant aussi partiellement sur le territoire belge). Bien qu'ils soient voisins, ces deux dialectes proviennent de

²⁵ Même les auteurs écrivant leurs œuvres d'un côté de la frontière n'étaient pas toujours connus de l'autre. Heureusement, les traductions foisonnent et les auteurs essaient de trouver leur identité belge commune (cf. Gunnesson 2001). Rappelons aussi que le seul lauréat belge du prix Nobel est Maurice Maeterlinck, écrivain d'expression française.

²⁶ Rappelons que pour se créer État, les provinces belges révoltées ont proclamé leur indépendance en 1830, faisant sécession du royaume des Pays-Bas. L'indépendance a été reconnue en 1831 par la conférence de Londres, et au trône de ce nouvel État a été appelé Léopold (nommé I^{er}), prince de Saxe-Cobourg. Il est à remarquer que son mariage (1832) avec Louise d'Orléans, fille de Louis-Philippe, a montré sa sympathie pour la France dès le début de son règne.

²⁷ Exemples tirés de : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Flamand_\(dialecte\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Flamand_(dialecte)).

deux différentes branches du germanique : l'alsacien est d'origine alémanique (des Alamans) et le lorrain – d'origine francique (des Francs) (cf. Walter 1988 : 168). Les deux langues se trouvant dans la région frontalière entre la France et l'Allemagne, ont souvent changé d'appartenance et de régime politiques, et, en conséquence, elles se trouvaient, selon le cas, dans l'aire d'une autre langue administrative : française ou allemande. Déjà au XVII^e s., après la guerre de Trente Ans, ces territoires entrent sous la souveraineté de la France et y restent jusqu'au XIX^e s. où, en 1871, l'Alsace et la Lorraine forment un Reichsland, possédant une autonomie, mais sous l'autorité de l'Allemagne. Au XX^e siècle, les conflits ont entraîné des changements fréquents : 1919 – retour à la France, 1940 – retour au Reich allemand, et en 1945 – rattachement à la France. À partir de ce temps-là le français, langue officielle, gagne du terrain et devient dominant. La scolarisation et l'administration y contribuent considérablement, ayant pour but l'unification linguistique de la société, mais, chose curieuse, cela s'opère sans difficulté, parce que dans la conscience des habitants de ces régions, le français jouit d'un grand prestige ce qui fait abandonner les dialectes par les jeunes générations.

La situation devient inquiétante, d'autant plus qu'à côté du français, un bon nombre de personnes parlent aussi quotidiennement allemand – tel est le cas de locuteurs âgés, mais de plus jeunes aussi, puisque l'allemand est considéré comme langue utile. De même, l'alsacien et le lorrain sont encore parlés quotidiennement par les habitants de ces régions, aussi plutôt par les personnes âgées, souvent connaissant mal le français (cf. Walter 1988 : 167). Les personnes plus jeunes comprennent, mais ne parlent plus de dialectes, et les plus jeunes – pas du tout. Cette situation est décrite p.ex. par K. Vajta (2004) qui a étudié trois générations d'une famille alsacienne :

le dialecte a été transmis par les grands-parents (génération A) à leurs enfants (génération B), mais parmi ceux-ci, seuls l'aînée et son mari ont à leur tour transmis les langues germaniques, non seulement l'alsacien, mais aussi l'allemand, à leurs propres enfants. Il est alors possible de localiser ce que j'ai appelé le *locus* du changement de langue chez les autres informateurs dialectophones : la rupture ne se situe pas entre deux générations, mais entre des personnes ayant à peu près le même âge et qui, d'une part vivent dans des milieux linguistiques différents et, d'autre part, accordent des valeurs différentes aux langues en présence (Vajta 2004 : 283).

Il faut dire que la connaissance de l'allemand n'aide pas à la maîtrise de l'alsacien et du lorrain, parce que les deux dialectes se sont déjà éloignés considérablement de leurs racines germaniques, c'est-à-dire qu'ils ne sont plus forcément compréhensibles à un germanophone. La cause principale de cette situation est, bien sûr, l'influence du français, plus ou moins forte, d'après la position géographique face à la frontière. De cette localisation résulte, d'ailleurs, une deuxième difficulté de la maîtrise des deux dialectes : leurs variétés et le manque d'une norme linguistique.

En alsacien, les emprunts français sont vraiment nombreux ; certains sont transférés presque sans changements phonétiques, p.ex. *Mèrsi* 'merci', *Büro* 'bureau', *Déssär* 'dessert', ou avec des modifications légères : *Orwar* 'au revoir', *Buschur* 'bonjour', *Schondarm* 'gendarme', etc., ou bien avec l'adaptation grammaticale : *trumpiara* 'tromper', *projäctiara* 'faire des projets', *prozediara* 'faire un procès', *protäschiara* 'protester', *pollüaria* 'polluer', etc. (Walter 2008 : 98–99). Les « faux-amis » s'y trouvent aussi, p.ex. *Plümme* 'édredon', *Simpl* 'imbécile', *bräv* 'sage, honnête' (Walter 2008 : 99).

En lorrain aussi, les emprunts français montrent l'adaptation phonétique, dont la plus intéressante est dans les nasales, p.ex. : *Bombomm* 'bonbon', *Pardò* 'pardon', *Kräjò* 'crayon', *Oròsch* 'orange', *Kòfitür* 'confiture', *Schòpinjò* 'champignon', etc. H. Walter attire aussi l'attention sur des exemples de « faux-amis » bien amusants : *Kuwert* 'enveloppe de lettre', *Formidabel* 'chopine de bière', *Bien* 'abeille', *Metz* 'boucherie', *brav* 'gentil, sage', *salopp* 'négligé', *friere* 'geler' (Walter 2008 : 90–92).

L'apport des mots alsaciens en français n'est pas considérable, mais on trouve des emprunts plus ou moins connus : *baeckeofe* (*bäkeofe*), *bretzel*, *chnoque* (*schnock*), *choucroute*, *frichti*, *kouglof*, *quetsche*, *quiche*, *turne* (*thurne*). En ce qui concerne le lorrain, il continue le francique qui a enrichi le lexique de la langue française bien abondamment il y a déjà quelques siècles ; parmi les mieux connus sont les mots : *attacher*, *baron*, *bâtir*, *besoin*, *bleu*, *bord*, *crèche*, *déchirer*, *éclater*, *flatter*, *framboise*, *gâcher*, *garçon*, *haricot*, *jardin*, *loge*, *moche*, *orgueil*, *poche*, *riche*, *sale*, *trêve*, etc.

L'ALLEMAND

L'allemand est une langue maternelle d'un nombre considérable de locuteurs en Italie, en France et au Luxembourg. Sa situation est pourtant tout à fait différente de celle des langues (surtout du basque, du breton, de l'alsacien et du lorrain) dont nous venons de parler, parce que ce n'est pas une langue qui habite comme une île solitaire et menacée sur le territoire d'une autre langue dominante. Certes, le langage des germanophones subit certaines influences des langues romanes avec lesquelles il cohabite, mais possède toujours le point de référence des normes linguistiques dans la langue standard parlée sur le territoire de l'État allemand et d'autres pays germanophones.

En Italie, il est parlé dans une province située au nord-est du pays, appelée Bolzano (all. *Bozen*)²⁸, dans la région du Trentin-Haut-Adige. Dans l'histoire, toute cette zone du Tyrol du Sud, quoique romanisée, passait, à tour de rôle, sous le contrôle de l'Autriche ou de la Bavière, et le nombre de germanophones croissait de plus en plus, alors que l'élément italien y survivait aussi. Plus récemment, dans les années 1815–1919, cette province appartenait à l'Autriche, mais le traité de Paris, en 1919, a attribué cette terre à l'Italie. Depuis, la plupart (deux tiers) des habitants sont germanophones. Juste après l'annexion de cette région par l'Italie, il y a eu des tentatives de la part des autorités administratives d'italianiser la population autochtone, ce à quoi a aussi contribué le mouvement fasciste (à partir de 1922). L'amitié entre Mussolini et Hitler a quand même adouci le déracinement de l'allemand de ces territoires. Après la II^e guerre mondiale, cette région a obtenu un statut spécial qui comprenait aussi la protection linguistique. D'abord, les autorités italiennes n'ont pas trop respecté ce statut, mais suite aux protestations véhémentes (cf. Toso 2008 : 79), les accords ont été révisés et la situation s'est améliorée. La situation actuelle des germanophones italiens est vraiment bonne, ce qu'avoue F. Toso (2008 : 77) : « La popolazione di dialetto tirolese e di lingua tedesca stanziata nella provincia di Bolzano rappresenta la minoranza

²⁸ En allemand : *Autonome Provinz Bozen*, en italien : *Provincia autonoma di Bolzano*, et en ladin : *Provincia autonoma de Bulsan*.

dotata di migliori forme di tutela legislativa nell'ambito dello stato italiano, ed è certainement tra le più garantite in Europa dal punto di vista dell'application dei principi del bilinguisme istituzionale e del riconoscimento dei propri diritti culturali ». À présent, le pourcentage de locuteurs germanophones dans cette région est de 69,15% contre 27,65% d'italophones (surtout dans les villes) et 4,37% de ladinophones (Toso 2008 : 80). Les inscriptions dans les endroits publics (telles les indications routières) sont donc trilingues où le ladin occupe toujours la 3^e place, alors que l'italien et l'allemand se revendiquent la 1^{ère} et la 2^e. Les écoles à la campagne sont, dans la plupart des cas, germanophones, alors que les italophones ne se trouvent que dans certains milieux urbains.

En ce qui concerne l'allemand en France, il est parlé par les habitants le long de la frontière franco-allemande, mais la plus jeune génération l'utilise de moins en moins quotidiennement. Il devient une langue apprise seulement à l'école et considérée moins importante que l'anglais. Pourtant, ce que K. Vajta (2004) souligne souvent dans son livre sur l'usage de l'alsacien, l'allemand est maintenant pris pour une langue pratique et utile : « langue du voisin et atout professionnel » (Vajta 2004 : 285). Au Luxembourg, la situation de l'allemand est aussi assez faible, vu que la plupart des habitants utilisent le français ou le luxembourgeois. Ce sont plutôt des raisons professionnelles que culturelles ou identitaires qui décident du maintien et de l'emploi de l'allemand.

Par contre, il faut dire que l'allemand se porte très bien dans la Confédération Helvétique où de parmi les 4 langues officielles, il occupe une place dominante avec ses plus de 60% de parlants, tandis que le français n'est utilisé que par plus 20%, l'italien – environ 7% et le romanche – environ 0,5%.

LE HONGROIS ET LES PARLERS DES SICULES ET DES CSÁNGÓS

Le hongrois est parlé dans des endroits plus ou moins étendus de la Roumanie. Les raisons de cette situation qui dure déjà depuis presque un siècle datent du Traité de Trianon du 4 juin 1920²⁹, quand la Hongrie a perdu 2/3 de son territoire³⁰ : Ruthénie subcarpatique, Slovaquie, Croatie, Vojvodine et justement, Transylvanie. Dans toutes ces régions vivent toujours des minorités hongroises dont les gens se considèrent non tellement Ukrainiens, Slovaques, Croates, Serbes ou Roumains, mais surtout Hongrois dans leur âme. Ici, nous allons nous concentrer sur la minorité hungarophone en Roumanie, puisque c'est un pays roman.

Du côté de la Roumanie, le long de la frontière hongroise et allant encore dans le fond du pays, les gens parlent quotidiennement hongrois et se considèrent hongrois,

²⁹ Le Traité de Trianon a été signé après la 1^{ère} guerre mondiale qui a renversé tout l'ordre des empires centraux. Quand, en 1919 (par le traité de paix de Saint-Germain-en-Laye du 10.9.1919), l'Autriche-Hongrie a cessé d'exister, sont nés plusieurs États indépendants, y compris la Hongrie. Alors, les communistes hongrois, dirigés par Béla Kun, instaurent la république des Conseils, renversée par le mouvement contre-révolutionnaire dirigé par l'amiral Miklós Horthy de Nagybánya, élu régent après (1920). C'est lui qui a signé le traité de Trianon.

³⁰ De la Hongrie d'avant le traité on parle toujours en hongrois de la *történelmi Magyarország* 'Hongrie historique', ou bien en latin, *Magna Hungaria*.

malgré la nationalité roumaine. Il est à souligner que de tous les pays où habitent les minorités hongroises, celle de Roumanie est la moins intégrée à la société locale (Bárdi 2004 : 61). Par contre, le nombre des Hongrois en Roumanie diminue plus vite que dans les autres pays, ce qui est expliqué non seulement par la décroissance de la population, mais aussi par la migration (surtout en Hongrie) ou, enfin, l'assimilation.³¹ Il faut dire que le gouvernement roumain n'est pas bienveillant envers les minorités, surtout hongroise qui a toujours fait obstacle aux tentatives d'assimilation.³² Heureusement, à partir des années 90' du XX^e s., c'est le gouvernement hongrois qui a soulevé le problème de la protection des minorités hongroises, et des accords intergouvernementaux ont été signés : p.ex. avec la Roumanie – le Traité sur la Compréhension, Coopération et le Bon Voisinage (16.09.1996), ce qui n'a pourtant pas eu de véritable impact sur la situation réelle des gens. L'espérance repose dans la surveillance de la part de institutions européennes qui ont plus de pouvoir d'agir après l'entrée de la Roumanie dans l'Union (2007).

À part les Hongrois « roumains », une autre minorité d'origine hongroise existe en Roumanie, les Sicules (*Székely*) – « groupe ethnique faisant partie de la nation hongroise aussi bien du point de vue historique que du point de vue de la conscience de son appartenance et qui cependant s'est singularisé de tout temps. Même si du point de vue de la langue ce groupe ne diffère point du tronc, il s'en distingue en de nombreux points sur le plan ethnographique. Son origine est incertaine et est donc entourée de légendes » (Bart 2005 : 164). Parmi ces légendes la plus connue est celle sur la descendance des Sicules de la lignée d'Attila (434–453), roi des Huns, surnommé « fléau de Dieu ». ³³ Depuis le début de l'État des Árpádiens, les Sicules étaient les gardiens des frontières, donc au début, c'était une communauté plutôt militaire. De nos jours, la région où vivent les Sicules est *Székelyföld* (hongr. 'pays des Sicules'), partie sud-est de la Transylvanie qui, en 1919, a été annexée à la Roumanie. Les Sicules d'aujourd'hui sont au nombre de 1,5 million, dont la plupart vivent autour de la ville de Tîrgu Mureş (en hongr. *Marosvásárhely*). Ils éveillent toujours de la curiosité : « L'opinion publique les tient pour des Hongrois plus "authentiques" que les Hongrois de Hongrie, estime leur langue plus belle, plus ancienne » qui a « gardé les beautés originelles de la langue hongroise » (Bart 2005 : 164–165).

Plus à l'est, sur les territoires de la Moldavie historique (mais en Roumanie, dans le district de Bacău) vivent les Csángós (250.000, dont peut-être un quart parlent encore leur langue vernaculaire), aussi hungarophones par leur origine, mais possédant leurs particularités linguistiques développées au cours des siècles. Leur provenance suscite

³¹ Cf. Bárdi 2004 : 59, où l'auteur montre les statistiques des années 90' du XX^e s. : 40% pour la décroissance naturelle, 50% pour la migration et 10% pour l'assimilation.

³² Dans les enquêtes des années 90' du XX^e s., de tous les hungarophones dans la région de Moldavie roumaine, seulement un petit pourcentage a déclaré l'ethnicité hongroise. Cela est dû à une atmosphère hostile, à des manipulations et à une propagande de dépréciation et d'intimidation des hungarophones de la part des autorités roumaines (cf. Tánzos 2001 : 283–286).

³³ D'ailleurs, depuis le XVIII^e s., on attribuait aussi la parenté des Huns à tous les Hongrois. Ce fait n'est pas confirmé, mais l'endroit des sièges donne à penser : au début du V^e s., l'État hunnique s'est créé dans les plaines du Danube, et les Hongrois (Magyars) sont venus s'y installer en 896 sous la conduite de leur chef Árpád.

différentes hypothèses dont la plus connue est celle-ci : « Ces agriculteurs hongrois qui vivent dispersés seraient les descendants des Sicules (...) qui, depuis le Moyen âge, quittaient la Transylvanie par vagues successives. Malgré les tentatives renouvelées d'assimilation et malgré l'absence des écoles de langue hongroise, nombre d'entre eux parlent leur langue archaïque difficile à comprendre » (Bart 2005 : 34).³⁴ Les Csángós gardent aussi leur trait d'identité bien fort – leur religion héritée par des générations : ils restent catholiques, comme un îlot dans l'entourage orthodoxe.³⁵ Mais même si la foi est indéracinable de l'âme, leur langue est en danger : la scolarisation roumaine fait abandonner leur langue aux jeunes Csángós. Ce groupe ethnique a toujours été roumanisé par force pendant les temps communistes, et même après l'insurrection populaire de 1989. De nos jours, les obstacles que rencontrent les enfants Csángós pour apprendre leur langue ou, au moins, le hongrois standard, ne cessent d'exister, mais visiblement, les jeunes ont de moins en moins de persévérance à lutter pour leur langue ancestrale. Ils se laissent submerger totalement dans le roumain omniprésent : à l'école, dans l'administration, les médias et les divertissements favoris, tels le cinéma, la musique, etc. Il y manque d'institutions culturelles³⁶ qui puissent donner de motivation pour garder la langue des ancêtres, et la plupart des initiatives, tant culturelles que politiques, sont étouffées par les autorités roumaines.

Les parlers des Sicules et des Csángós diffèrent du hongrois standard surtout par certains aspects phonétiques et lexicaux, mais aussi morphologiques et syntaxiques (p.ex. la conservation de deux temps passés disparus de l'emploi dans la langue standard). Le vocabulaire est assez imprégné de mots d'origine roumaine (ou slaves par l'intermédiaire du roumain, ou bien turcs du temps de l'occupation par l'Empire Ottoman). En plus, puisque ces groupes de parlers ont été coupés du tronc des locuteurs qui désignent le standard de la langue hongroise, décident de la grammaticalité des constructions phrastiques et forgent des mots nouveaux, alors ces deux communautés éloignées de la source continuent à utiliser des mots archaïques, en comblant les lacunes par la langue officielle qui les entoure – le roumain.

PARLERS SLAVES

La présence de différents parlers slaves est particulièrement visible dans trois pays romans : Roumanie, Moldavie et Italie. De ces trois, la Moldavie est la seule à avoir

³⁴ On peut trouver aussi quelques témoignages des tourments de la vie et de l'identité Csángós p.ex. dans: *Csángók a XX. században. Élettörténetek*, 1994.

³⁵ Il est sûr qu'il y a des siècles, les catholiques moldaviens ont été, en général, d'origine hongroise. Mais de nos jours, la plupart des catholiques ont été roumanisés. Actuellement, le nombre de catholiques hungarophones en Moldavie roumaine est env. 62.000, ce qui n'est qu'un quart de toute la population catholique dans cette région (cf. Tánzos 2001 : 280). Un si grand nombre de catholiques roumanisés entraîne aussi l'utilisation du roumain dans l'Église qui est devenue un véhicule de la roumanisation (cf. Tánzos 2001 : 284–285), de concert avec l'école.

³⁶ Il n'y a pas non plus d'intellectuels Csángós qui pourraient contribuer au culte de la langue des ancêtres. Même si certains jeunes partent pour la Hongrie pour y faire leurs études, de retour, ils ne peuvent pas travailler en tant qu'intellectuels hungarophones (cf. Tánzos 2001 : 285).

des langues slaves officiellement reconnues dans l'usage (surtout le russe³⁷, mais aussi l'ukrainien), à côté de la langue romane d'État qu'est le moldave³⁸.

Le roumain est le plus slavisé de toutes les langues romanes : la plupart des linguistes soutiennent qu'env. 20% du vocabulaire y est d'origine slave. D'ailleurs, excepté le hongrois, toutes les autres langues voisines sont slaves. Sur le territoire roumanophone (par lequel nous entendons non seulement la Roumanie même, mais aussi la Moldavie), vivent actuellement au moins trois grandes minorités nationales slaves : bulgare, serbo-croate et ukrainienne, sans parler d'autres slaves : russe et polonaise, et encore autres : turque ou tzigane (Roms). Ainsi, on peut voir que les minorités slaves dominent. En général, sur ces terres, la présence slave est visible depuis approximativement le VI^e siècle où les Slaves (surtout les tribus apparentées aux ancêtres des Bulgares d'aujourd'hui), allant jusqu'aux Balkans, y ont pénétré par vagues successives – G. Mihăilă parle à ce propos « du bilinguisme slavo-roumain, quand les Slaves de Dacie s'assimilèrent petit à petit au peuple roumain, perdant leur langue et en transmettant au roumain toute une série de mots qui leur étaient propres » (Mihăilă 2001 : 82). Le processus d'assimilation des Slaves sur le territoire roumanophone a duré jusqu'au XI^e s., alors que, toujours d'après G. Mihăilă (2001 : 83), depuis le XII^e s., dans le vocabulaire roumain entrent des mots slaves non adaptés sur place, mais véhiculés des terres bulgare- et ukrainophones, et, à partir du XV^e s. – des emprunts serbo-croates. Plus tard, à travers les siècles, les emprunts venaient de différents voisins slaves proches et éloignés : médio-bulgares, russo-ukrainiens, polonais, entrant dans la langue avec une intensité variable du point de vue de la force culturelle et politique, mais aussi rayonnant dans les dialectes roumains, avec une expansion conditionnée géographiquement. Il ne faut pas non plus oublier l'influence du slavon qui était la langue liturgique dans l'église orthodoxe.

Les couches d'emprunts³⁹ slaves sont aussi bien vieilles que récentes, d'autant plus que sur le territoire roumanophone vivent toujours des minorités parlant différentes langues slaves. Peut-être la plus slavisée est la Bucovine qui se trouve au nord de la Roumanie et de la Moldavie, transgressant même la frontière de l'Ukraine. Les populations qui y vivent depuis des siècles sont de différentes ethnies, dont la plupart sont : Ukrainiens, Russes et Polonais. Leur présence est une conséquence de différentes vagues de colonisateurs, suite aux changements de l'appartenance politique de cette région (Rus' de Kiev, Pologne, Empire Ottoman, Autriche...).

En Italie, la minorité slovène (env. 60.000 locuteurs, d'après Toso 2008 : 81) habite la région frontalière nord-est (Friuli-Venezia Giulia), plus particulièrement entre les

³⁷ Obligatoire dans les écoles, en tant que « langue de communication interethnique ».

³⁸ La langue moldave, de par son appellation officielle dans la République de Moldavie, éveille des controverses des linguistes. Elle est en fait une variété de la langue roumaine, parfaitement compréhensible par les roumanophones de Roumanie. À la différence du roumain de Roumanie qui s'écrit en caractères latins (depuis 1860), le moldave s'écrit encore souvent en caractères cyrilliques russes vu une longue et étroite dépendance de l'Union Soviétique.

³⁹ N'oublions pas pourtant que le roumain a aussi subi des influences lexicales d'autres langues, telles que le grec ou le turc. En outre, il partage beaucoup de traits caractéristiques tant lexicaux que syntaxicaux avec les autres langues de l'« union linguistique balkanique », appelée aussi « ligue ». Pour plus de détails, cf. p.ex. Lindstedt 1998.

villes de Gorizia et Trieste. Les Slovènes s'y sont installés il y a des siècles, quand ces terrains appartenaient à l'empire des Habsbourgs, tout en protégeant toujours leur identité culturelle. Mais à partir de 1919, cette terre s'est trouvée sous l'administration de l'Italie. Dans la période fasciste, la population slave a été soumise à l'italianisation forcée du point de vue linguistique et culturel, ce qui a provoqué un effet de défense de sa spécificité et la « radicalizzazione delle posizioni filo-iugoslave » (Toso 2008 : 82). Actuellement, la population slovène cultive le développement de son identité culturelle et linguistique par le travail de différentes organisations et d'établissements scolaires, ainsi que par le maintien de relations étroites avec la Slovénie, ce qui garantit la continuation de l'emploi du slovène standard. Elle possède aussi sa presse et dispose d'émissions radiophoniques (cf. Toso 2008 : 83). Le bilinguisme italiano-slovène y existe d'une manière équilibrée et paisible.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Parmi les pays romans, le plus grand nombre de minorités nationales non romanes se trouvent en France, Roumanie et République de Moldavie, mais surtout les deux premiers préfèrent uniformiser la communication et imposer la langue officielle aux minorités, si non par la force, du moins en refusant l'aide à cultiver et à sauvegarder leur patrimoine.

Pourtant, comme nous l'avons vu, chaque langue a sa propre histoire et une autre situation actuelle ; il y a donc différentes causes de subordination d'une langue à l'autre. Les causes peuvent être économiques, sociales, politiques, ou bien délibérées, comme en Alsace, où le français gagne du terrain.

À ce propos, K. Vajta (2004 : 284–285) propose des remèdes contre la domination du français en Alsace, ce qui pourrait s'appliquer à la situation de toutes les autres langues minoritaires :

pour maintenir le dialecte dans un environnement linguistique essentiellement francophone, sont requis un effort soutenu et une prise de position personnelle allant activement à l'encontre de la langue dominante. Le seul désir de transmettre l'alsacien ne suffit pas : le poids du système national français exige un contrepoids résolu et tenace. De plus, le fait que, dans un couple, l'un des conjoints ne soit pas dialectophone semble contribuer automatiquement à l'abandon de l'alsacien.

Il y a encore un autre phénomène à observer : l'identité linguistique n'est pas toujours la même que l'identité culturelle. Une telle constatation se trouve aussi chez K. Vajta qui a rencontré des personnes qui tout « en se reconnaissant plutôt de langue française (...) perçoivent leur identité culturelle comme étant, en tout cas en partie, alsacienne » (Vajta 2004 : 285). Une situation pareille est observée aussi par A.-M. Gunnesson qui a interviewé quelques écrivains belges d'expression française, dont certains se considéraient « belges », et d'autres, même flamands (Gunnesson 2001 : 204). Alors, nous pouvons voir que les chemins de l'esprit identitaire et des choix linguistiques sont plus sinueux que l'on ne le croit.

En outre, le rapport langue forte / langue faible ne doit pas toujours signifier une influence néfaste jusqu'à l'anéantissement de la seconde. Dans l'histoire des relations

linguistiques, on peut trouver des exemples rassurants : justement à propos de l'influence du franco-normand sur l'anglais après la victoire de Guillaume (1066) et la domination des seigneurs normands, Alain Rey écrit que bien qu'au fur et à mesure le français recule devant l'anglais (surtout à partir du XIV^e s.), « la disparition du bilinguisme anglo-français entraîna, d'une part, une accélération des emprunts au vocabulaire français par l'anglais, et d'autre part, une multiplication des grammaires et manuels de langue française en Angleterre. Du XII^e au XV^e siècle, l'anglais, langue germanique, est devenu dans son lexique une langue "semi-romane". Il l'est resté, manifestant que, loin de tuer une langue, un apport massif d'emprunts peut la stimuler » (Rey 2008 : 35).

Cet anglais, d'ailleurs, si « stimulé » par cet apport franco-normand susdit, devient de plus en plus envahissant, comme « lingua franca » du monde entier. Devant cette langue véhiculaire qui « concilie » la diversité linguistique, même en Europe, reculent même les grandes langues, ce qui peut être un danger de plus pour les langues toutes petites. Une certaine solution de ce problème pourraient être le plurilinguisme institutionnalisé et une plus grande importance accordée à la traduction (cf. aussi Vigner 2008).

Pour terminer nos considérations, il faut souligner une distinction importante entre les langues sans État et celles qui ne sont qu'un îlot représentatif d'une communauté qui possède son État et dicte la norme linguistique. Les langues qui n'ont pas leur propre État sont les plus menacées par la domination de la langue officielle, parce qu'elles évoluent toujours sous contraintes. Si une langue est officielle dans un État, elle dispose de moyens (médias, presse, scolarisation) qui la propagent et imposent des normes linguistiques. Une langue petite sans État a des problèmes à évoluer face à de nouvelles réalités (besoin de néologismes pour de nouveaux phénomènes) et se heurte aussi souvent à des difficultés communicatives dues aux variantes dialectales. D'ailleurs, les locuteurs des langues minoritaires sont presque toujours bilingues (la deuxième langue étant celle de l'État).

Les choix communicatifs appartiennent, certes, au quotidien, mais c'est de la conscience des locuteurs que dépendent la survie et le développement des langues.⁴⁰

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRZEJEWSKA Wanda, 2008, Sytuacja języka baskijskiego w Iparralde na tle francuskiej polityki językowej, [in :] *Przewyciężanie niemożliwego. Baskowie i ich język*, Katarzyna Mirgos (éd.), Poznań/Wielichowo : TIPI, pp. 119–134.
- ARRUZA Aitor, 2007, Ayer, hoy y mañana en la enseñanza del eusquera, [in :] *Policromía. Języki i kultury mniejszościowe Półwyspu Iberyjskiego w studiach polskich. Linguas e culturas minoritarias da Península Ibérica nos estudos polacos*, coord. Lucía Rodríguez Caeiro & Maria Filipowicz-Rudek, Warszawa : UW, pp. 17–26.
- BÁRDI Nándor, 2004, The History of Relations Between Hungarian Governments and Ethnic Hungarians Living Beyond the Borders of Hungary, [in :] *The Hungarian Status Law :*

⁴⁰ Bien sûr, les causes sont multiples, cf. p.ex. Dal Negro 2004, Hagège 2000, Renaud 2004.

- Nation Building and/or Minority Protection*, Zoltán Kántor et alii (éds.), Sapporo : Slavic Research Center – Hokkaido University, pp. 58–84.
- BART István, 2005, *La Hongrie et les Hongrois. Les mots-clés de l'histoire et de la vie quotidienne. Dictionnaire abrégé des faits et des croyances, des mythes et des coutumes*, Budapest : Corvina.
- BICKEL Hans, SCHLÄPFER Robert (Hrsg.), 2000, *Die viersprachige Schweiz*, Aarau : Sauerländer.
- CARLI Augusto, 2004, Plurilinguismo e lingue minoritarie nella politica linguistica europea, *Revue Française de Linguistique Appliquée*, 2004/2, vol. IX, pp. 59–79.
- CARO BAROJA Julio, 1981, *Los Pueblos de España*, vol. I–II, Madrid : Istmo.
- COLLINS Roger, 1991 (1986), *Les Basques*, trad. de l'anglais par René Ponthus, Paris : Perrin.
- CROIX Alain, 2008, *La Bretagne. Entre histoire et identité*, Paris : Gallimard.
- Csángók a XX. században. *Élettörténetek*, 1994, Budapest : Néprajzi Múzeum.
- DAL NEGRO Silvia, 2004, Language contact and dying languages, *Revue Française de Linguistique Appliquée*, 2004/2, vol. IX, pp. 47–58.
- DEPLEWSKA Magdalena, 2008, Polityka językowa w Autonomicznym Regionie Kraju Basków, [in :] *Przewyciężanie niemożliwego. Baskowie i ich język*, Katarzyna Mirgos (éd.), Poznań/Wielichowo : TIPI, pp. 59–94.
- DESHAYES Albert, 2003, *Dictionnaire étymologique du breton*, Douarnenez : Chasse-Marée.
- FAVEREAU Francis, 2000 (1992), *Geriadur ar brezhoneg a-vremañ. Dictionnaire du breton contemporain*, Morlaix : Skol Vreizh.
- GUNNESSON Ann-Mari, 2001, *Les écrivains flamands et le champs littéraire en Belgique francophone*, Romanica Gothoburgensia XLVIII, Göteborg : Acta Universitatis Gothoburgensis.
- HAGÈGE Claude, 2000, *Halte à la mort des langues*, Paris : Odile Jacob.
- Hiztegi handia. Castellano - Euskara. Euskara - Gaztelania*, 2002, Barcelona : Vox.
- HORNSBY Michael, 2005, *Néo-breton and questions of authenticity*, *Estudios de Sociolingüística* 6(2), pp. 191–218.
- IORDACHI Constantin, 2004, Dual Citizenship and Policies toward Kin minorities in East-Central Europe: A Comparison between Hungary, Romania and the Republic of Moldova, [in :] *The Hungarian Status Law : Nation Building and/or Minority Protection*, Zoltán Kántor et alii (éds.), Sapporo : Slavic Research Center – Hokkaido University, pp. 239–269.
- KURAN Agata, 2004, Ejemplo de las identidades nacionales dentro del territorio español: el radicalismo vasco. Los jóvenes de la izquierda abertzale (patriótica), [in:] *Identidades: Etnias, Culturas, Naciones*, coord. M. Nalewajko, Varsovia: Universidad de Varsovia, pp. 6–27.
- LAPESA Rafael, 1988, *Historia de la lengua española*, Madrid : Gredos.
- LEB – *Le français en Belgique*, 1997, sous la dir. de Daniel Blampain, André Goosse, Jean-Marie Klinkenberg, Marc Wilmet, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- LINDSTEDT Jouko, 1998, On the Balkan linguistic type, *Studia Slavica Finlandensia*, t. XV, pp. 91–103.
- LÜDI Georges, 2004, Pour une linguistique de la compétence du locuteur plurilingue, *Revue Française de Linguistique Appliquée*, 2004/2, vol. IX, pp. 125–135.
- MEES Ludger, 2008, *Euskara wczoraj, dziś i jutro*, [in :] *Przewyciężanie niemożliwego. Baskowie i ich język*, Katarzyna Mirgos (éd.), Poznań/Wielichowo : TIPI, pp. 253–256.
- MIHĂILĂ G., 2001, *Langue et culture roumaines dans l'espace sud-est européen. Румынский язык и культура в юго-восточной Европе*, București : Editura Academiei Române.
- NELDE Peter Hans, 2004, Le nouveau plurilinguisme de l'Union Européenne et la linguistique de contact, *Revue Française de Linguistique Appliquée*, 2004/2, vol. IX, pp. 31–46.
- ORIOLES Vincenzo, 2004, Plurilinguisme : modèles interprétatifs, terminologie et retombées institutionnelles, *Revue Française de Linguistique Appliquée*, 2004/2, vol. IX, pp. 11–30.

- PIROTTE Arnaud, 1997, *L'apport des courants régionalistes et dialectaux au mouvement wallon naissant. Une enquête dans les publications d'action wallonne de 1890 à 1914*, Louvain : Peeters.
- RENAUD Patrick, 2004, Actions sur les langues et les situations linguistiques : observer les pratiques, *Revue Française de Linguistique Appliquée*, 2004/2, vol. IX, pp. 81–94.
- REY Alain, 2008, *Le français. Une langue qui défie les siècles*, Paris : Gallimard.
- STANULEWICZ Danuta, 2003, Języki bez państwa – śmierć czy przetrwanie?, *Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique*, fasc. LIX, pp. 151–160.
- TÁNCZOS Vilmos, 2001, Hungarians in Moldavia, [in :] *Hungarian Minorities and Central Europe. Regionalism, National and Religious Identity*, Ferenc Gereben (éd.), Pilicsaba : Pázmány Péter Catholic University.
- TOSO Fiorenzo, 2008, *Le minoranze linguistiche in Italia*, Bologna : Il Mulino.
- UGALDE Martin de, 1982, *Nueva Síntesis de la Historia del País Vasco*, t. I–II, Bilbao : Elkar.
- VAJTA Katharina, 2004, « *Nous n'avons plus de langue pour nos fêtes de famille* ». *Le changement de langue dans une famille alsacienne*, Romanica Gothoburgensia LI, Göteborg : Acta Universitatis Gothoburgensis.
- VERNIÈRES Bernard, 1986, *Langues et cultures de France*, Paris : Gallimard.
- VIGNER Gérard, 2008, L'Europe et ses langues ou comment vaincre la malédiction de Babel, *Revue de didactologie des langues-cultures et de lexiculurologie*, n° 149, pp. 107–118.
- WALTER Henriette, 1988, *Le français dans tous les sens*, Paris : Robert Laffont.
- WALTER Henriette, 2008, *Aventures et mésaventures des langues de France*, Nantes : éditions du temps.

Summary

Non-romance languages in romance countries of Europe

The paper presents the situation of non-romance minority languages which has lived for centuries in countries, where the official language is a romance language. Consecutively are described: Basque in Spain and France, Breton in France, Flemish in France and Belgium, Alsatian and Lotaringian in France, German in Italy, France and Luxemburg, Hungarian with its dialects in Romania, Slavic languages in Romania, Moldova and Italy.

The most endangered are languages without their own state, such as: Basque, Breton, Alsatian and Lorraine Franconian, because they can defend their legacy only in conditions of the domination of the big official language, often in lack of the common linguistic norms. However, the survival of languages depends, after all, on the ethnic consciousness and determination of a given community.

Streszczenie

Języki nieromańskie w krajach romańskich Europy

Artykuł przedstawia sytuację nieromańskich języków mniejszościowych żyjących od wieków w krajach, w których językiem oficjalnym jest język romański. Kolejno są przedstawione: j. baskijski w Hiszpanii i Francji, bretoński we Francji, flamandzki we Francji i Belgii, alzacki i lotaryński we Francji, niemiecki we Włoszech, Francji i Luksemburgu, węgierski z dialektami w Rumunii, oraz języki słowiańskie w Rumunii, Mołdawii i Włoszech.

Najbardziej zagrożone są języki bez własnego państwa, takie jak: baskijski, bretoński, alzacki czy lotaryński, ponieważ mogą bronić swojego dziedzictwa tylko w warunkach dominacji dużego języka oficjalnego, często przy braku wspólnej normy językowej. Przetrwanie języków zależy jednak przede wszystkim od etnicznej świadomości i determinacji danej społeczności.